

# Crise du développement en Haïti : pour sortir de l'impasse

Yves R. Bastien et Ludovic Comeau Jr

**Résumé :** Depuis l'Indépendance, la République d'Haïti n'a jamais connu de projet de grande envergure visant l'amélioration durable des conditions de vie de la population. Malgré de rares moments de prospérité apparente, où il a semblé que le pays décollait enfin, le bilan économique global déposé après deux siècles d'histoire est pour le moins décourageant. L'analyse des résultats révèle l'impuissance persistante à compenser les effets de l'explosion démographique soutenue. Depuis toujours, les besoins collectifs semblent croître en proportion de la réduction des ressources nécessaires pour les satisfaire. Cet inventaire désastreux est sans cesse aggravé par une incapacité endémique à établir une gouvernance efficace et la stabilité sociopolitique, et à concevoir la base économique au-delà de l'agriculture et du commerce. Cet article affirme l'urgence que voie le jour un État stratège et diligent, capable et désireux de dresser un diagnostic rigoureux et de concevoir une vision du pays fondée sur un échéancier de programmes établi en fonction de choix stratégiques bien définis et de ressources dont on devra viser l'expansion vigoureuse soutenue.

## 1. INTRODUCTION

Pour peu qu'on promène sur l'histoire d'Haïti un regard même attentif, on se rend vite à l'évidence qu'aucun régime politique n'a vraiment réussi à mettre l'économie de la nation sur les rails de la prospérité robuste et continue. Aucun d'eux n'a pu, de manière convaincante, tirer les conséquences concrètes d'une estimation systématique des ressources et besoins du pays ainsi que des réalités régionales et mondiales. Une telle analyse eût permis la définition et la mise en œuvre de politiques économiques aptes à assurer l'accroissement de la richesse nationale et l'amélioration des conditions de vie de la population. Un tel processus n'a, malheureusement, jamais vu le jour.

Bien entendu, nous sommes d'accord pour tempérer l'absolutisme apparent de notre évaluation en reconnaissant l'existence de périodes d'éclaircies où le progrès économique a semblé démarrer. Ici, nous pensons aux efforts d'organisation des Pères de la patrie (Brown, 2005). Au lendemain de la création de la République d'Haïti le 1<sup>er</sup> janvier 1804, ils ont su développer des relations commerciales avec de puissantes nations de l'époque (États-Unis et Angleterre notamment) de manière à garantir au nouvel État un fonctionnement économique normal. Ces efforts visaient aussi à briser l'isolement dont souffrait le pays (Matthewson, 2003). Nous pensons encore à des moments comme celui connu à la fin du 19<sup>e</sup> siècle sous le gouvernement de Lysius Félicité Salomon Jeune, ou encore la période florissante entamée sous le gouvernement de Dumarsais Estimé au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

Cependant, de tels moments, précédés et suivis – et certes traversés – par les traditionnelles manifestations d'obscurantisme et d'instabilité, ont trop brillé par leur caractère éphémère pour vraiment faire une différence pérenne.

Ce déficit de leadership économique a conduit gouvernants et gouvernés à opter instinctivement et très tôt pour des solutions approximatives. Celles-ci ont rapidement conduit le pays vers une économie de subsistance ou de survie. Il en est résulté une situation qui s'assimile, selon le professeur Samuel Pierre, président de GRAHN-Monde, à « une équation hyperstatique où 200 000 individus, en fait, supportent 10 millions de gens ». Pas de politique industrielle par laquelle l'État haïtien aurait pu stratégiquement utiliser ses divers moyens de politique, surtout son action sur le système bancaire et financier, pour soutenir ou décourager certaines industries sur la base d'avantages comparés spécifiques. En l'absence d'un État qui remplisse son rôle de promoteur et d'accompagnateur du développement, l'économie haïtienne n'a eu d'autre choix que d'évoluer dans l'agriculture, d'une part, et, de l'autre, dans le commerce et les services.

Cet article argue la nécessité d'envisager la stratégie de développement économique d'Haïti au-delà des domaines agricole et commercial. Il commence par un bref survol des insuffisances de ceux-ci pour aboutir à l'identification d'une stratégie de croissance apte à aider le pays à générer les niveaux de croissance économique (à deux chiffres) susceptibles de lui permettre de rattraper son énorme retard. ►

## 2. L'AGRICULTURE

Haïti est souvent décrite comme un pays « essentiellement agricole ». Pourtant, la situation du secteur n'a pas cessé de se détériorer, particulièrement depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. De plus, au-delà du manque de performance occasionné par les carences de la politique agricole, l'agriculture haïtienne pâtit de toute une série de facteurs qui lui sont très défavorables. Sans entrer dans trop de détails, du nombre de ceux-ci on peut citer (MARNDR, 2011) :

1. le relief à plus des trois quarts montagneux du territoire national ; parmi ces montagnes, plus de la moitié enregistrent des pentes de plus de 40 % ;
2. le système foncier dominé par la petite propriété ; rares sont les paysans à exploiter un lopin s'étendant sur plus de deux hectares de terres ;
3. sur un potentiel exploitable représentant 29 % du territoire national, soit 7 700 km<sup>2</sup>, la superficie effectivement cultivée se chiffre à 44 % du territoire, soit 11 900 km<sup>2</sup> ; il en résulte que 420 000 ha de terres marginales sont mis en culture ;
4. la mise en culture de surfaces marginales importantes explique en partie des problèmes de difficulté d'accès, qui s'enveniment aussi par le fait d'un réseau routier estimé en mauvais état à 80 % ;
5. le caractère informel des modes de gestion foncière, lequel s'aggrave de problèmes d'insécurité foncière (absentéisme des propriétaires, transactions légalement discutables, différends qui trop souvent dégènèrent en conflits meurtriers, etc.) ;
6. l'érosion des sols et, cause d'inondations répétées, la dégradation de 85 % des bassins versants ;
7. les problèmes d'infrastructures d'irrigation dont l'insuffisance se complique par le fait des détériorations continues causées par les intempéries, le manque d'entretien et les déficiences de gestion ;
8. les problèmes d'enclavement et d'inaccessibilité de maintes zones à fort potentiel de production ;
9. les déficiences et insuffisances des infrastructures d'élevage ;
10. les déficiences et insuffisances des structures de stockage et de conservation des produits agricoles ;
11. la faiblesse de l'encadrement fourni sur le terrain par la dizaine de directions déconcentrées et la quarantaine de bureaux agricoles du ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) ;

12. l'inefficacité sinon la quasi-disparition des structures de formation, de recherche et de développement du MARNDR et, par conséquent, la quasi-inexistence de la recherche agronomique et de la vulgarisation ;
13. l'approvisionnement très limité en intrants agricoles (fertilisants, pesticides, semences de qualité, aliments pour bétail, produits vétérinaires), ce qui explique en partie les niveaux désastreux de productivité ;
14. les déficiences de l'outillage agricole et la prédominance jusqu'à ce jour des techniques archaïques de toujours ;
15. la quasi-absence du secteur financier formel (les banques) du secteur agricole et, partant, l'inadéquation grave entre l'offre de financement en milieu rural et les besoins en capitaux pour financer les activités productives.

Ce rapide survol a permis de jeter un peu de lumière sur les complexités et les blocages qui caractérisent le monde agricole haïtien. À cette réalité difficile s'ajoutent les méfaits causés par la nature. En effet, la position géographique d'Haïti la place dans l'œil de la plupart des ouragans qui frappent la Caraïbe. Les plus violents de ces cyclones ont des effets désastreux sur la production agricole et le capital déjà faible dont dispose le monde rural.

Les conséquences de ces aléas se sont aggravées ces derniers temps. S'il est vrai que tout au long de son histoire le pays n'a pas cessé de panser les blessures souvent mortelles infligées par les dégâts naturels, les premières années du 21<sup>e</sup> siècle se sont montrées particulièrement fatales. Quelques statistiques suffiront à le montrer (The Economist, 2009 ; Gd'H, 2008).

En 2004, le cyclone Jeanne provoquait une inondation massive au sein même de la ville des Gonaïves, la quatrième ville d'Haïti, après avoir tué plus de 3 000 personnes et provoqué des dévastations évaluées à 7 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. À la fin de l'été 2008, quatre cyclones balayèrent le territoire haïtien en l'espace d'un mois. Ils causèrent la perte de 60 % de la récolte de l'année, l'extermination de 160 000 caprins, 60 000 porcs et 25 000 bovins et, en fin de compte, des dégâts estimés à quelque 900 millions de dollars américains, soit l'anéantissement de 14,6 % du PIB haïtien.

L'évidence est claire : les catastrophes naturelles récurrentes ont la capacité de donner les coups les plus terribles au monde agricole haïtien. Dès lors, en plus d'autres raisons tout aussi pertinentes, il est très difficile de planifier de manière systématique, soutenue et durable le développement économique du pays sur la base du seul secteur agricole. Ce serait le cas même si l'on parvenait à réduire de manière substantielle l'impact des facteurs énumérés dans les quinze points ci-dessus et à réussir une organisation rationnelle du secteur. ►

Parlant d'organisation rationnelle, il convient de souligner qu'au cours de l'exercice fiscal 2008-2009, l'État haïtien avait investi des millions de dollars américains dans l'acquisition de matériels et d'équipements agricoles. Ceux-ci ont été distribués dans le plus grand mystère, suivant un « plan » inconnu jusqu'à présent du grand public. D'où l'impression, laissée aux observateurs, que la vaste opération ne visait pas vraiment pas le relèvement sérieux de l'agriculture, mais constituait une fin en soi...

Ce n'est pas demain que l'agriculture haïtienne pourra envisager, de manière crédible, d'assurer au pays l'auto-suffisance alimentaire. D'ailleurs, les résultats du monde agricole ont continué à se singulariser par leur piètre performance. Alors que l'économie haïtienne croissait de 6% pendant l'exercice 2010-2011, l'expansion dans le secteur agricole n'a été que de 1% (IHESI, 2011). En outre, les importations de produits alimentaires du pays demeurent considérables. Pour la même période fiscale, les importations de produits agricoles ont atteint 60% des besoins de consommation de la population, ce qui implique que la production agricole nationale n'a pu assumer que 40% des besoins du marché national (MARNDR, 2011).

Haïti ne peut ni ne doit plus être « essentiellement agricole ».

Et pourtant, est-il important de le clarifier, le développement durable du secteur est une condition sine qua non de l'essor économique du pays. Cet objectif exige de révolutionner les antiques pratiques du monde agricole et d'y introduire la modernité des techniques et l'amélioration exponentielle de la productivité. Il faut organiser la planification stratégique du secteur, échelonnée sur le court terme et le long terme, tout en prenant en compte le potentiel et les besoins des filières. C'est sans oublier, certes, l'importance vitale des trois grands systèmes de production :

- élevage, pêche et aquaculture ;
- céréales ;
- autres produits alimentaires.

Haïti devra aussi s'arranger pour accommoder les exigences sanitaires et phytosanitaires internationales afin d'intensifier ses exportations agricoles. Finalement, il faut comprendre que, dans un contexte de politique économique issue d'un plan exhaustif de prise en compte des diverses priorités, la revitalisation du secteur agricole peut être soutenue par l'industrialisation, ainsi que nous le verrons bientôt dans cette analyse.

L'État haïtien dispose déjà d'une bonne base pouvant servir de point de départ, sinon de cadre de référence, d'orientation et de planification pour tout effort de renouvellement de l'agriculture haïtienne. Cette base existe à travers des

études dont beaucoup sont issues des ressources mêmes de l'État, surtout celles logées au MARNDR. Une équipe gouvernementale dotée d'un programme global sérieux peut vouloir y apporter des ajustements inspirés par les particularités dudit programme et de la conjoncture, mais il ne nous paraît pas acceptable de donner dans le gaspillage d'ignorer de telles études pour, en repartant à zéro, prétendre à la gloire factice d'avoir réinventé la roue.

### 3. LE COMMERCE ET LES SERVICES

Si le commerce et certains services non porteurs peuvent assurer une rotation plus ou moins rapide du capital investi, ils n'ont en général pas une vertu qui est essentielle au développement économique : celle de promouvoir la création de la valeur. Un pays ne s'enrichit par le commerce que lorsqu'un État stratège compétent et diligent établit un système approprié d'incitations propres à encourager les entrepreneurs commerciaux, petits et grands, à se réorienter vers des activités productives, génératrices de plus-values pour l'économie. Ainsi émerge, au fur et à mesure, une nouvelle classe d'entrepreneurs et, même, de capitaines d'industrie, fer de lance de la dynamisation de l'économie et de son essor soutenu grâce à ces taux de croissance à deux chiffres dont nous avons parlé tantôt. Une telle stratégie permet non seulement de satisfaire de plus en plus les besoins du marché intérieur en biens et services, particulièrement en produits manufacturés, mais aussi de dégager un surplus pour l'exportation, virant ainsi au positif une balance commerciale couramment déficitaire avant la nouvelle donne.

Haïti n'en est pas encore là. Depuis les années 1980, le commerce resserre sa prise sur l'économie tandis que la capacité productive se détériore. De nos jours, le pays enregistre un niveau d'exportation anémique alors que 72% de la consommation intérieure globale provient des importations (IHESI, 2011). Au sein de celles-ci, les denrées agricoles et produits alimentaires occupent une place grandissante. Haïti est devenue plus dépendante des États-Unis et de son voisin limitrophe, la République dominicaine, pour nourrir son peuple – autre conséquence, soit dit en passant, du piteux état de la production agricole. Et dire que celle-ci satisfaisait la demande intérieure jusque vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle...

Aujourd'hui, le pays est encore plus appauvri qu'il ne l'a jamais été – et ce, depuis bien avant le séisme dévastateur du 12 janvier 2010. Pour alimenter ses diverses sortes de commerce, Haïti importe dudit voisin pour près de 2 milliards de dollars de biens et services alors qu'il n'y exporte que pour 50 millions (MEF, 2011). ►

Bien des commerçants qui réussissent sur le marché local sont des étrangers ou des descendants directs d'étrangers ; leurs profits sont placés partout dans le monde, sauf en Haïti. La plupart des Haïtiens qui pratiquent le commerce ne sont, en fait, que des pauvres qui, survivant dans le secteur informel, vendent ici et là des marchandises dont la valeur, en termes de stock, est inférieure à mille (1 000) gourdes, soit vingt-cinq dollars américains (25 \$ US). C'est le phénomène du sous-emploi, sinon du chômage à peine déguisé.

De plus, ainsi que nous venons de l'inférer, le commerce n'est nullement grand générateur d'emplois. Or, c'est précisément ce qu'il faut à Haïti de toute urgence : une campagne massive de création d'emplois dans tous les domaines. Pour ce qui est de la grande majorité des entreprises commerciales fonctionnant dans le milieu haïtien, trois à quatre personnes suffisent souvent pour répondre aux besoins de la clientèle.

Tel qu'il se pratique depuis des décennies, le commerce haïtien ne sert que les pays qui exportent vers Haïti. Et aussi les quelques particuliers qui jouissent d'un pouvoir d'arbitrage exagéré, amplifié par l'incurie, voire l'absence, de l'État, lequel n'a pas encore compris la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre légal réglementant ce secteur à grand potentiel pour l'économie.

L'État haïtien, tel qu'il a toujours existé, n'a pas su inventer les besoins de la République, voire les satisfaire. Alors qu'il gaspille son énergie et le patrimoine de la nation dans des pratiques délétères, dont la corruption tous azimuts, cet État n'a même pas pu bénéficier de ressources qui sont pourtant à sa portée, qui lui reviennent de droit et qui pourraient contribuer au financement du développement : les impôts et les taxes. Avec un niveau global de taxation qui, orbitant autour de 13 % du PIB, est considéré le plus bas, le moins contraignant de la Caraïbe (CARICOM, 2009), le leadership politique haïtien est incapable de tirer avantage du fonctionnement du secteur commercial ni d'ailleurs de celui d'autres secteurs d'activité comme les professions libérales.

Dès lors, l'État haïtien a laissé lui échapper le potentiel porteur de tous les secteurs d'activité. Il est inapte à en faire des éléments essentiels à contribuer à lui donner les moyens nécessaires pour propulser l'économie et pour remplir ses fonctions régaliennes dans la dignité et la souveraineté retrouvées.

Aucune chance, donc, que le commerce se fasse, au sein de ce système haïtien traditionnel à la vie dure, une sphère dynamique, moteur de développement économique, passerelle vers le déclenchement d'un processus ininterrompu

de revitalisation de la production. À l'instar de l'agriculture, le commerce ne crée que quelques emplois mal rémunérés, emplois de fortune, sinon d'infortune, certes de rafistolage. Il n'a le souci que du profit rapide et à court terme, il ne forme pas de grande vision d'émancipation nationale, il ne contribue pas au renforcement du tissu économique créateur de valeur ajoutée ni à la création d'emplois productifs durables, pleinement intégrés aux spécificités locales.

#### 4. UN CONSTAT INQUIÉTANT

La situation d'Haïti est inquiétante. Soixante pour cent de la population vit avec moins d'un dollar par jour, plus d'un tiers végète dans les conditions infrahumaines du dénuement le plus complet, et ceci, avant même le tremblement de terre. Le chômage touche plus de 70 % de la force de travail. Les budgets de fonctionnement et d'investissement du pays sont financés à plus des deux tiers par l'international (MEF, 2011).

La performance d'Haïti, comparée à celle des Grandes Antilles, la République dominicaine et la Jamaïque notamment, est lamentable, comme en témoigne le tableau 1.

Tableau 1 Indicateurs clés (2010)

	Haïti	République Dominicaine	Jamaïque
Population (en millions)	10,2	10,2	2,7
Superficie (en milliers de kilomètres carrés)	27,7	48,7	10,9
PIB (en milliards de dollars américains)	6,6	51,6	13,7
<b>PIB par habitant</b> (PPA, en dollars américains)	673	5 228	5 039
Part du PIB dans le PIB mondial (PPA)	0,02 %	0,12 %	0,03 %

Source : *Rapport sur la compétitivité mondiale 2011-2012*

Source (superficie) : *World Atlas*

©2011 Forum Économique Mondial (classement 2012)

PIB = produit intérieur brut

PPA = parité du pouvoir d'achat

La population de la Jamaïque est à peu près le quart de celle d'Haïti et son territoire représente juste un peu plus du tiers de celui d'Haïti. Pourtant, le PIB jamaïcain est quelque deux fois supérieur à celui d'Haïti. Il ne peut exister de comparaison entre Haïti et sa voisine limitrophe : le PIB dominicain est d'environ huit fois supérieur à celui d'Haïti pour une population identique et un territoire qui est bien moins que le double de celui d'Haïti.

Il devient donc impératif qu'un État stratège se mette en place de manière à remettre en question des choix erronés, ►



certain vieux de plus de deux cents ans : une agriculture de subsistance pratiquée sur des terres morcelées à souhait, un commerce basé essentiellement sur une importation à outrance. Or, il se trouve que ces derniers temps – air nouveau dans l'atmosphère anti-business et anti-progrès des dernières décennies – le leadership politique parle de la nécessité d'attirer des investissements directs. C'est une volonté nouvelle qu'il faut encourager tout en souhaitant qu'elle se fasse opérationnelle par l'intermédiaire d'actions concrètes en vue de l'élimination des blocages structurels qui ont toujours fait du contexte haïtien un milieu d'affaires peu attrayant. Il s'agit là d'un besoin urgent vu l'insignifiance des investissements qui arrivent en Haïti de l'étranger : 300 millions de dollars au cours de la décennie 2001-2010 (essentiellement dans le secteur de la communication) alors que, pour la même période, ils ont avoisiné 7 milliards en Jamaïque et 14 milliards en République dominicaine (MCI, 2012).

Nous, Haïtiens, devons avoir le courage d'admettre notre échec afin d'apprendre de nos erreurs pour repartir sur de nouvelles bases. Les élites, toutes catégories confondues, doivent reconnaître leurs manquements historiques prolongés dans le présent et, enfin, entreprendre les changements profonds qu'exigent le progrès économique et le bien-être social partagés.

Il faut changer de cap et faire les choses autrement. Sur le plan économique, il faut repenser les choix habituels et, désormais, définir une nouvelle stratégie de développement pour la promotion de secteurs de production moteurs de croissance accélérée.

## 5. UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE CROISSANCE

### 5.1 Le secteur industriel

Le rôle de l'industrialisation dans la création d'emplois et de la richesse est confirmé depuis longtemps dans la littérature économique (Young, 1928; Chenery, 1955; Myrdal, 1957; Rostow, 1960; Kaldor, 1966, 1967; Cornwall, 1977; Amsden, 1989; Szirmai, 2009). De nombreuses nations se sont libérées du piège de la pauvreté par la voie de l'industrialisation. On peut rapidement en évoquer les principaux bénéfices tout en soulignant qu'elle doit découler d'une stratégie bien conçue, qui prenne en compte les avantages comparés de l'économie nationale.

Une stratégie appropriée d'industrialisation durable peut favoriser :

1. l'amélioration continue du niveau de vie de la population par l'augmentation ininterrompue du revenu national, pourvu que ledit revenu soit équitablement réparti selon les rendements particuliers et les besoins de justice sociale;
2. l'augmentation de l'investissement par les agents économiques locaux grâce à l'épargne nationale qui se sera développée;
3. le rééquilibrage de la balance des paiements par le truchement de changements structurels générés dans le commerce extérieur du pays : l'augmentation continue du volume des exportations et la réduction des importations permettent à la fois d'acquérir de nouvelles réserves de change et de conserver les stocks de change existants;
4. la création massive d'emplois non seulement dans les secteurs industriels qui se développent mais aussi dans d'autres domaines d'activité, tant en amont qu'en aval, dont le progrès aura été stimulé par l'effet multiplicateur créé par les développements industriels initiaux;
5. la spécialisation progressive de la main-d'œuvre et, partant, la réalisation de revenus plus grands par la force de travail spécialisée. En général, le développement industriel d'une nation se fait par étapes, à commencer par l'industrie légère, dont la mise en place survient à moyen terme (3 à 5 ans), pour passer ensuite à l'industrie lourde et plus spécialisée, technologiquement plus avancée, dont la maîtrise se manifeste à long terme (20 à 30 ans);
6. l'amélioration de la productivité agricole parce que l'industrialisation peut, à un stade assez avancé de son développement, fabriquer les machines qui contribueront à rendre l'agriculture plus performante;
7. l'augmentation des revenus fiscaux, donnant ainsi à l'État une marge de manœuvre agrandie pour remplir ses fonctions et, dans le cas particulier d'Haïti, la possibilité de recouvrer sa souveraineté et sa dignité en sortant de l'assistanat;
8. le développement des marchés locaux, la réduction possible de l'expansion démographique (et aussi de l'instabilité sociopolitique), l'établissement synergique de partenariats public-privé, etc., le tout en un cercle vertueux dont la réalité a été bien établie ailleurs.

On peut sans exagérer arguer que l'industrialisation est le passage obligé du renouveau économique d'Haïti. Toute nouvelle stratégie devra se fonder sur elle, ou ne sera pas. La question, pour nous, Haïtiens, n'est pas de savoir si nous devons emprunter cette voie. Elle est plutôt de savoir ►

comment nous nous y engagerons: en promouvant l'efficacité qu'exigent les lois d'un système de compétition que l'État surveille sans l'entraver, ou encore en tolérant le gaspillage de la recherche des rentes et des monopoles ?

## 5.2 LE SECTEUR DES SERVICES

Encore une filière de croissance accélérée. Depuis plus de deux décennies, ce secteur suit une courbe ascendante dans les pays émergents, occupant une part de plus en plus importante au sein de l'activité économique. Les nations développées elles-mêmes n'échappent pas à cette tendance. Les États-Unis, par exemple, ont laissé s'effriter le secteur de l'industrie manufacturière, grande pourvoyeuse d'emplois, au profit du secteur de la technologie (électronique, télécommunications, Internet, haute technologie, etc.). Quant à Haïti, les 300 millions de dollars investis directement dans l'économie haïtienne au cours de la dernière décennie l'ont été, comme on l'a vu, dans le secteur des télécommunications.

Les services englobent les domaines les plus divers: l'éducation, la santé, les loisirs, le tourisme, les services de base, les services publics, etc. Autant de secteurs qui sont loin d'atteindre en Haïti le niveau minimal de performance. Aussi le pays peut-il, par la qualité et la diversité des services offerts à une population dont les revenus augmenteront par le fait de l'industrialisation et d'une agriculture plus performante, accélérer l'élan de son économie. Certains services seraient offerts par l'Administration publique, d'autres par le privé et d'autres encore par la mise en place de partenariats public-privé qui offrent un retour sur capital optimal à l'investisseur et de la valeur à la population.

## 6. CONCLUSION: NÉCESSITÉ D'UN ÉTAT STRATÈGE

Depuis plus de trois décennies, la République d'Haïti subit les méfaits d'une crise sociopolitique aggravée de désastre économique qui a fait passer une part grandissante de sa population de la pauvreté à la misère, puis au dénuement le plus complet. Le pays ne cesse de subir les distractions auxquelles s'adonnent l'Exécutif et le Parlement, le Parlement et d'autres instances, et ainsi de suite. Il est temps que cela cesse et qu'enfin l'on pense à Haïti pour se mettre sérieusement au travail. Il ne peut y avoir de développement économique d'Haïti sans une harmonisation entre les différents

pouvoirs de l'État, un État devenu résolument stratège, qui voit à doter le pays du cadre légal, réglementaire et institutionnel apte à inciter les investissements directs à la fois des nationaux et des étrangers. Il est important d'investir dans les infrastructures (eau, électricité, télécommunications, ports, aéroports) de manière à ramener les coûts d'exploitation à des niveaux compétitifs, du point de vue des tarifs pratiqués ailleurs dans la Caraïbe.

Haïti peut sortir de la misère. Pour ce faire, il faut canaliser les énergies en vue d'une meilleure gestion et d'une meilleure utilisation des ressources, sous la conduite d'un État stratège, chef d'orchestre efficace, patriotique, intègre, humaniste du développement, un État œuvrant résolument à l'accroissement de la richesse nationale et à l'amélioration des conditions de vie de la population. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- AMSDEN, Alice H. (1989). *Asia's Next Giant: South Korea and Late Industrialization*, New York, Oxford University Press.
- BROWN, Gordon (2005). *Toussaint's Clause: The Founding Fathers and the Haitian Revolution*, Jackson, Mississippi, University of Mississippi Press, ISBN 1-57806-711-1.
- CARICOM (2009). *Comparative Studies of the Caribbean Nations*, septembre.
- CHENERY, Hollis B. (1955). «The Role of Industrialization in Development Programs», *The American Economic Review*, vol. 45, n° 2, Papers and Proceedings of the Sixty-seventh Annual Meeting of the American Economic Association, mai, p. 40-57.
- CORNWALL, John (1977). *Modern Capitalism: Its Growth and Transformation*, New York, St. Martin's.
- FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL (2012). *Indices de Compétitivité Globale. Classement 2012*.
- GOUVERNEMENT D'HAÏTI (Gd'H) (2008). *Rapport d'évaluation des besoins après désastre – Cyclones Fay, Gustav, Hanna et Ike*, rapport préparé par le Gouvernement de la République d'Haïti avec l'appui de la Banque Mondiale, du Système des Nations-Unies et de la Commission Européenne, novembre.
- INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI) (2011). *Bulletin mensuel de l'Institut de Statistique et d'informatique (IHSI)*, Février 2012.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RES-SOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MARNDR) (2011). *Politique de développement agricole 2010-2025*, mars.
- KALDOR, Nicholas (1966). *Causes of the Slow Rate of Economic Growth of the United Kingdom*, Cambridge University Press.
- KALDOR, Nicholas (1967). *Strategic Factors in Economic Development*, Cornell University Press.
- MATTHEWSON, Tim (2003). *A Proslavery Foreign Policy: Haitian-American Relations During the Early Republic*, Westport, Connecticut, Praeger Publishers, ISBN 0-275-98002-2.

- MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (MCI) (2012). *Forum sur les investissements en Haïti*, mars.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF) (2011). *Conjoncture économique*, Ministère de l'Économie et des Finances, Septembre 2011.
- MYRDAL, Gunnar (1957). *Economic Theory and Underdeveloped Regions*, London, Duckworth.
- ROSTOW, Walt W. (1960). *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*, Cambridge University Press.
- SZIRMAI, Adam (2009). « [Industrialisation as an engine of growth in developing countries](#) », [UNU-MERIT Working Paper Series 010, United Nations University](#), Maastricht Economic and social Research and training centre on Innovation and Technology.
- THE ECONOMIST (2009). « Rebuilding Haiti – Weighed down by disasters », *The Economist* (édition papier), 12 février.
- WORLD ATLAS (s.d.). « Countries of the World », *World Atlas* [En ligne] <http://www.worldatlas.com/aatlas/populations/ctypopl.htm>.
- YOUNG, Allyn (1928). « Increasing returns and economic progress », *Economic Journal*, vol. 38, décembre, p. 527-542.

Opinion émise en mars 2012 à l'émission *Le Point* de Radio Métropole: Les infrastructures d'irrigation s'entendent des systèmes irrigués, lesquels s'étendent sur 85 000 ha environ; des stations de pompage, des puits artésiens, des lacs collinaires, des étangs et des petits plans d'eau.

L'offre de financement en milieu rural provient principalement du secteur étatique (la Banque de Crédit Agricole, très faiblement capitalisée) et des institutions de microfinance (coopératives, ONG, associations diverses, structures de crédit usuraire, etc.).

Fay, Gustav, Hanna et Ike, dont le coût humain fut considérable: plus de 165 000 familles affectées, 793 morts, 548 blessés et 310 disparus (Gd'H, 2008).

**Yves Romain Bastien**, ingénieur civil de formation et détenteur d'un MBA en finance, a été pendant 23 années professeur à l'Université d'État d'Haïti où il a enseigné les finances et les théories de la production et des opérations. Au cours de la décennie 90, M. Bastien a été un consultant pour de nombreuses institutions financières, notamment des entreprises de micro-crédit et des banques commerciales privées et étatiques. Depuis une dizaine d'années, il intervient dans les médias dans les domaines liés à l'économie et aux finances. Et depuis 1996, il est membre du Conseil de Modernisation des Entreprises Publiques (CMEP), institution d'État qui s'occupe de la privatisation des entreprises publiques en Haïti. [yvesrobastien@yahoo.com](mailto:ivesrobastien@yahoo.com)

**Ludovic Comeau Jr, Ph.D.**, est économiste et romancier. Il vit à Chicago où il est professeur agrégé à DePaul University. Il est détenteur de licences en gestion et en droit, d'une maîtrise en littérature française, d'un MBA, d'une maîtrise et d'un doctorat en économie. Dans les années 1980, il fut enseignant et administrateur au Petit Séminaire Collège St Martial, son alma mater où il passa 26 ans de sa vie; il fut aussi traducteur d'anglais et d'espagnol au ministère des Affaires Étrangères, et directeur du personnel au ministère de l'Éducation Nationale. Il a servi dans l'humanitaire et œuvré dans le journalisme et la promotion culturels. À la fin des années 1990, il fut directeur de la Monnaie et de l'Analyse Économique (économiste principal) à la Banque de la République d'Haïti et professeur à l'Université Quisqueya. Dès son arrivée à Chicago au seuil de 2001, il est très actif dans les milieux de la Diaspora. Depuis 2010, il est membre permanent et vice-président à GRAHN-Monde. Il sert aussi comme président de GRAHN-USA et GRAHN-Chicago. [lcomeau@depaul.edu](mailto:lcomeau@depaul.edu)

